

FICHE TECHNIQUE (FT)

RÖFIX 974

Chape à base de ciment à prise rapide CT-C30-F6 SE4



Domaines d'application

Chape à base de ciment à prise rapide conforme à UNI EN 13813. Comme chape composite, chape sur couche de séparation, chape flottante sur couche isolante, chape pour sols avec chauffage incorporé et pour la formation de pentes dans les pièces humides ou constamment mouillées. Comme fond dans les pièces résidentielles, les caves, les garages, les ateliers, etc. Comme fond pour mansardes, terrasses et balcons. Pour les applications industrielles, s'il vous plaît contacter à l'avance le consultant de RÖFIX.


Propriétés

- Application universelle
- Faible retrait
- Qualité constante
- Pompable

Mise en œuvre



Données techniques

Numéro d'article	2000694315
EAN	9003304450466
Emballage	
Quantité par unité	25 kg/unité
Unité par palette	54 unité/pal
Granulométrie	0-4 mm
Consommation	env. 18 kg/m ² /cm
Rendement litres	13,2 L/unité
Unité de besoin en eau	env. 1,6 L/unité
Comportement au feu	A1fl
Diffusion de vapeur d'eau	env. 30
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction	> 1,2 N/mm ²
Résistance à la compression	≥ 30 MPa (28 jours)

RÖFIX 974

Chape à base de ciment à prise rapide CT-C30-F6 SE4

Numéro d'article	2000694315
Résistance à la flexion	≥ 6 MPa
Conductivité thermique	1,11 W/mK pour P=50% EN 1745:2002 1,21 W/mK pour P=90% EN 1745:2002 (Valeur tabulaire)
Praticable	1 j
Chauffable	3 j
Recouvrement	revêtements perméables à la vapeur et tout le carrelage
Recouvrable	env. 4 j env. 2 j
Prêt pour le revêtement	< 2 % en poids Prête pour un revêtement étanche < 3 % en poids Prête pour un revêtement perméable à la vapeur d'eau < 1,8 % en poids Prête pour un revêtement avec chauffage au sol
Groupe de chape	CT-C30-F6 EN 13813 CT-C30-F6 SE4 ÖNORM B 3732
Densité en vrac	1800 kg/m ³ B 3345
Capacité thermique spécifique	env. 1 kJ/kg K
Masse volumique à sec	env. 1925 kg/m ³
Température du support	5-25 °C

Base du matériau

- Sables classés
- Ciments
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre

Conditions de mise en œuvre

Lors des phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doivent pas être inférieures à +5 °C. Jusqu'au séchage complet, protéger du gel, pour éviter un séchage trop rapide (lumière directe du soleil, vent) et des humidités directes (pluie).

Prétraitement du support

Le support doit être normé, sec, aussi bien que sans poussière et salissures. Le support doit être convenablement préparé selon le type d'emploi (chape

flottante, chape sur couche de séparation, chape pour chauffage ou composite). Voir les directives.

Préparation

En cas de petites quantités RÖFIX Chape à base de ciment peut être aussi mélangée et appliquée à la main avec une truelle. Ajouter la quantité d'eau claire prescrite et mélanger dans une bétonnière ou avec une pompe pour chapes jusqu'à l'obtention d'une pâte humide-terreuse. Si l'applicateur décide d'ajouter n'importe quel type d'additif il doit s'en prendre la responsabilité.

Consigne de mise en œuvre

La mise en œuvre doit être effectuée seulement dans une consistance plastique. La chape doit être convenablement et uniformément compacté. Quand la surface commence à avoir un aspect humide-mat on peut commencer le lissage. Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute

RÖFIX 974

Chape à base de ciment à prise rapide CT-C30-F6 SE4

utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.

Mise en œuvre

La méthode d'application doit être choisie de façon à permettre la complète mise en œuvre de la chape dans le temps ouvert maximal (environ 1 heure).

Description de la méthode de mesure CM: après avoir versé un échantillon du produit (50 g) et avoir ajouté une ampoule de carbure de calcium fermer l'appareil et le secouer pour environ 1 minute. L'index sur le manomètre commence à monter. Après environ 5 minutes secouer encore. Dix minutes après avoir fermé l'appareil on peut lire la valeur sur le manomètre. Protéger des courants d'air, du soleil et sécher trop rapidement. Eeventuellement couvrir avec des toiles en plastique. Une consistance trop sèche empire la qualité superficielle, tandis qu'une consistance trop humide réduit la dureté, comporte la formation de fissures et allonge le temps de séchage. Le matériel qui reste dans les récipients ouverts ne doit pas être utilisé de nouveau et ne doit pas être mélangé avec du matériel frais. Le temps de séchage est calculé pour une épaisseur de la couche de 5 cm et conditions normales (+20 °C et 65 % d'humidité relative). Avant l'application des revêtements supplémentaires, il faut effectuer une épreuve d'humidité résiduelle avec un dispositif approprié CM (voir les valeurs d'humidité résiduelle admises). Les valeurs faibles de température et les valeurs élevées d'humidité de l'air, ainsi que les épaisseurs élevées de la couche, provoquent une augmentation du temps de séchage. Les épaisseurs de la couche requises sont indiquées dans les normes et dans les directives en vigueur, ainsi que dans les dispositions des clientes. Toutes utilisations particulières doivent être préalablement examinées avec le fabricant. Les directives de pose qui concernent l'installation du rouleau bande compressible, les dimensions des surfaces et les éléments de construction adjacents, sont indiqués dans les respectives normes en vigueur. Chapes avec chauffage au sol doivent être soumises à un préchauffage, selon RÖFIX Protocole de chauffage avant l'application du revêtement. Les caractéristiques techniques indiquées ont été déterminées dans des conditions standards.

Stockage

Conserver au sec et sur des palettes en bois.
Peut être conservé pendant au moins 6 mois conformément à la Directive 1907/2006/EG annexe XVII à +20 °C et 65 %

d'humidité relative.

Avis juridiques et techniques

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Remarques générales

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures. Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques. Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit corresponde bien à l'usage prévu. Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante. Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits. Les fiches techniques mises à jour sont disponibles sur Internet, sur le site www.roefix.com, ou peuvent être demandées auprès de nos bureaux.

Toutes les données techniques indiquées dans cette fiche technique ont été déterminées dans des conditions de laboratoire.